



# CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

~\*~ **GRATUIT** ~\*~

Pour recevoir vos sacs compostables **GRATUITS**, rien de plus simple, présentez-vous au bureau municipal situé au 3, rue Keable entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Date limite : 31 décembre 2018.

La municipalité encourage ses citoyens à faire le virage « brun » en remettant **GRATUITEMENT** 5 sacs compostables à utiliser dans votre petit bac brun de comptoir pour chaque adresse.

**Voyez-le par vous-même ; l'essayer, c'est l'adopter !**



# SQRD

SEMAINE QUÉBÉCOISE  
DE RÉDUCTION  
DES DÉCHETS

DU 20 AU 28 OCTOBRE 2018

## DU NOUVEAU DANS VOTRE BAC BRUN : LES SACS COMPOSTABLES MAINTENANT ACCEPTÉS.

Depuis le mois de juin, les sacs de plastique portant la mention « COMPOSTABLE » sont acceptés à l'usine de biométhanisation. En effet, soucieuse de faciliter la participation des citoyens à la collecte des matières organiques, la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMÉR) de la région de Rivière-du-Loup accepte maintenant ce type de sacs de plastique.



Par cette nouvelle mesure, la SÉMÉR désire répondre aux demandes citoyennes qu'elle a reçues pour faciliter la participation à la collecte des matières organiques, pour contrer les odeurs et empêcher l'apparition de vers blancs.

Afin d'encourager ses citoyens à composter en faisant l'essai des sacs compostables qui, avouons-le, facilitent l'intégration de cette nouvelle habitude, la municipalité de Sayabec a décidé d'offrir **GRATUITEMENT** 5 sacs compostables pour chaque adresse postale. Vous n'avez qu'à vous présenter au bureau municipal, 3 rue Keable, pour recevoir vos sacs.

### **Vous faites déjà du compostage domestique ? Continuez !**

Utilisez votre bac brun pour les produits qui n'entrent pas dans le compostage domestique comme la viande, le poisson et les produits laitiers !

#### **Q : Est-ce que tous les sacs compostables sont acceptés ?**

R : Prenez soin de rechercher la mention « COMPOSTABLE » avec l'un des logos suivants. Les autres appellations telles que oxobiodégradable et biodégradable ne sont pas acceptées.



#### **Q : Où peut-on acheter les sacs compostables ?**

R : Plusieurs commerçants offrent ces sacs dans la région. Par ailleurs, suite à l'annonce de l'utilisation permise des sacs compostables, la municipalité de Sayabec a contacté ses commerçants locaux afin de les informer et pour que ceux-ci offrent des sacs compostables sur leurs tablettes, si ce n'était pas déjà fait.

#### **Q : Peut-on encore utiliser les sacs de papier ?**

R : Bien sûr. Les sacs de papier, le papier journal plié ou en papillote et les boîtes de carton (ex. : boîtes de céréales) sont toujours acceptés et demeurent de très bonnes pratiques.

« Chacun est responsable de la planète et doit la protéger à son échelle »

- Yann Arthus Bertrand

## SUBVENTION POUR L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES

### **Le saviez-vous ?**

La Municipalité offre un programme de subvention qui permet de remettre aux parents un chèque de 100 \$ par enfant pour l'achat d'un minimum de 20 couches lavables. Pour ce faire, l'enfant doit être âgé de moins de 6 mois. Un reçu sera exigé comme preuve d'achat.

Ce programme de subvention est offert aux résidents de Sayabec. Le remboursement sera effectué selon l'ordre d'arrivée des demandes jusqu'à épuisement du budget. Les personnes intéressées peuvent se procurer le formulaire au CLSC de Sayabec et à l'Hôtel de Ville.

Le formulaire est aussi disponible en ligne sur la page Internet de la municipalité de Sayabec:  
[www.municipalitesayabec.com](http://www.municipalitesayabec.com)



Source : Site Internet de Mère Hélène



## L'EAU POTABLE : UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

L'eau potable est une richesse naturelle importante et nous avons pu constater avec la période de sécheresse de cet été qu'elle est précieuse et essentielle, autant pour la vie quotidienne que pour la production agricole et industrielle. Le ministère des Affaires municipales (MAMOT) demande que nous utilisions 375 litre/personne par jour, nous sommes présentement à 497 litre/personne par jour. La municipalité a beaucoup amélioré son bilan des dernières années en réparant les fuites sur son réseau souterrain et continue ses efforts en ce sens.

Chaque action citoyenne compte et en adoptant de petits gestes simples au quotidien, vous pouvez faire une différence :

- balayez vos entrées en asphalté plutôt que de les laver avec le boyau d'arrosage ;
- limitez l'arrosage des pelouses et utilisez un baril récupérateur d'eau de pluie ;
- réparez les toilettes et robinets qui fuient et installez des aérateurs à faible débit ;
- fermez l'eau lors du brossage de dents et arrêtez la douche lorsque vous vous savonnez ;
- prenez une douche plutôt qu'un bain et limitez la durée de celle-ci, etc.



*Le saviez-vous ? La municipalité offre à ses citoyens des trousse d'économie d'eau potable au coût de 10 \$, taxes incluses. La trousse comprend : une pomme de douche et une douche téléphone Earth, deux aérateurs pour les robinets ainsi que du ruban de téflon. Pour plus d'infos ou pour vous en procurer une, rendez-vous à l'Hôtel de Ville.*